



SOMMAIRE

	Page
Déclarations générales (suite).....	101

Président: M. Pierre FORTHOMME
(Belgique).

DECLARATIONS GENERALES (suite)

1. M. FRANZI (Italie) déclare que, malgré l'orientation généralement défavorable d'il y a deux ans, la Deuxième Commission a bien fait de commencer ses travaux par des déclarations générales. En effet, des idées nouvelles et très intéressantes ont été lancées. Le représentant du Costa Rica, par exemple, a mis en relief (956^{ème} séance) la nécessité de porter les prix des produits de base à des niveaux équitables et celle d'assurer une répartition plus juste, à l'intérieur de chaque pays, des revenus résultant de ces relèvements des prix, de manière à accroître la justice sociale et le pouvoir d'achat, ce qui favoriserait la formation de marchés intérieurs.

2. Au cours des deux dernières années, les activités des Nations Unies dans le domaine économique se sont considérablement accrues. Il ne pouvait en être autrement. Les pays en voie de développement ont vu se détériorer leurs termes d'échanges. Les prix des produits de base ont baissé, l'aide financière a cessé de croître; la situation n'est pas meilleure dans le secteur des produits manufacturés et la production industrielle actuelle des pays en voie de développement représente moins du seizième de la production mondiale.

3. Se réunissant plus d'un an après la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, la Commission peut en examiner les résultats d'une manière objective.

4. Le développement économique est un phénomène naturel qui fait partie de l'histoire; il se réaliserait même sans l'existence des Nations Unies. La tâche des Nations Unies est surtout de l'accélérer autant que possible. Il s'agit de réaliser avant tout un accord de caractère politique, de réaliser sur le plan international ce que plusieurs pays industrialisés ont su atteindre sur le plan national lorsqu'ils ont considéré la justice sociale comme un des objectifs fondamentaux de leur politique, même si les mesures adoptées à cet effet ne trouvent pas toujours une justification du point de vue strictement économique.

5. M. Franzi a écouté avec beaucoup d'intérêt les orateurs qui ont proposé la constitution d'une charte du commerce international. Cette charte aurait une valeur morale et un effet stimulant, et elle imposerait

à tous les Etats Membres l'obligation de mener une politique économique clairvoyante.

6. L'Italie désire vivement participer aux débats concernant l'élaboration de cette charte, qui devrait contenir de grands principes qui auraient un effet catalyseur sur les idées et les activités concernant le développement économique dans le monde entier.

7. Les liens existants entre le désarmement et le progrès économique ont été examinés dans le passé par la Deuxième Commission. On constate avec satisfaction que le problème figure maintenant dans les discussions qui ont lieu au sein de la Première Commission et qu'il a suscité un très grand intérêt. Dans le message lancé à Bombay, Sa Sainteté Paul VI a également insisté sur le fait que le désarmement n'est plus maintenant un simple problème militaire ou politique, mais également un problème économique de première importance.

8. Les représentants de l'Italie n'ont pas cessé de dénoncer, dans les divers organes des Nations Unies, la prolifération des réunions et des conférences et de soulever la question des priorités qui s'y trouve liée. Tout en évitant de limiter les activités des Nations Unies destinées à accélérer le développement économique, il faut établir un ordre de véritables priorités. Le représentant de Malte a fait un exposé très clair à ce sujet (966^{ème} séance) et la délégation de l'Italie a pris bonne note des chiffres qu'il a mentionnés.

9. La fusion du Fonds spécial et du Programme élargi d'assistance technique présente plusieurs aspects intéressants, et surtout si l'on considère cette question dans le contexte actuel, à la lumière du problème consistant à éviter la prolifération des organes des Nations Unies; il faut souhaiter que la fusion des deux programmes puisse mener à la création d'un organisme fonctionnel et démontrer que la réduction du nombre des organismes augmente l'efficacité de l'activité des Nations Unies.

10. Il y a une certaine confusion quant aux domaines de compétence respectifs du Conseil économique et social et du Conseil du commerce et du développement. Il ne fait pas de doute que la décision d'élargir la composition du Conseil économique et social donnera une impulsion nouvelle à ses travaux. Il s'agit maintenant de définir clairement les objectifs des deux organismes afin d'éliminer les chevauchements et d'établir les bases d'une coordination fructueuse. De l'avis de la délégation italienne, le troisième organisme en ordre d'importance en matière économique est le Centre de développement industriel, qui a été institué — il faut le reconnaître — tardivement. Il faut maintenant regagner le temps perdu, et la délégation

de l'Italie est en faveur de son expansion et d'une augmentation appropriée de ses ressources. En attendant, on doit se féliciter de ce que le Fonds spécial, qui met en œuvre le programme multilatéral le plus étendu en matière de préinvestissement, ait attaché récemment plus d'importance aux projets de développement industriel.

11. La position du Gouvernement italien vis-à-vis de l'assistance économique et technique a récemment évolué d'une façon considérable. L'assistance aux pays en voie de développement fait maintenant partie intégrante de l'activité nationale et elle figure dans le programme quinquennal soumis à l'approbation du Parlement italien, un montant déterminé de ressources y étant affecté. Il importe également de souligner que le Gouvernement italien est persuadé que l'assistance aux pays en voie de développement doit être augmentée et être fournie à des conditions plus avantageuses.

12. M. BOT (Pays-Bas) déclare que les renseignements dont dispose la Commission justifient une appréciation pessimiste de la situation dans laquelle se trouvent les pays en voie de développement, à mi-chemin dans la Décennie des Nations Unies pour le développement. Si certains pays connaissent un processus de développement satisfaisant, le tableau général est marqué par la stagnation. Le progrès des pays en voie de développement est entravé par l'augmentation de leurs dettes internationales, l'explosion démographique, l'insuffisance de la production agricole et la rareté de la main-d'œuvre qualifiée. Tout n'est cependant pas négatif; le problème que posait une capacité limitée d'absorption des investissements semble avoir été résolu, et l'état actuel de la science et de la technique ouvre des perspectives favorables au développement.

13. La période actuelle, qui voit se stabiliser les courants internationaux de capitaux, est transitoire. Bien que les techniques de la planification et de la programmation économiques se soient perfectionnées, on peut raisonnablement se demander si elles pourront être immédiatement applicables à des situations qui évoluent constamment. En outre, le progrès accompli dans l'appréciation des priorités ne s'est pas encore reflété sur les activités de développement. Aussi, la Commission devrait-elle réexaminer les objectifs des politiques de développement, élaborer de nouvelles méthodes pour les atteindre, et examiner quel taux de développement permettrait le mieux d'y parvenir. La Commission doit s'attacher à l'étude des questions essentielles. Les programmes devraient être définis d'une manière plus précise et la coordination améliorée. La prospérité est impossible à atteindre sans la paix mondiale et une politique globale de développement devrait faire partie d'une politique réfléchie et à l'échelle mondiale, qui reconnaisse à la fois la souveraineté et l'interdépendance des nations.

14. Le Gouvernement des Pays-Bas a décidé de faire plus de place à l'aide au développement dans sa politique générale et de lui attribuer une part plus grande de ses ressources nationales. Un ministre, responsable devant le Parlement, est maintenant chargé de coordonner l'ensemble de cette aide, qui figure au budget pour un montant de 300 millions de florins. Cette somme sera relevée de 25 p. 100 en 1966 et fera

l'objet d'augmentations ultérieures. Le budget de 1966 accorde une priorité spéciale à l'Asie du Sud-Est. Les Pays-Bas participeront pour plus de 11 millions de dollars au capital de la Banque asiatique de développement, tandis que près de 5 millions de dollars ont été affectés au projet d'aménagement du bassin du Mékong. La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient recevra 130 000 dollars, qui lui permettront de renforcer son secrétariat, et les demandes d'assistance technique émanant de cette région recevront la priorité. Les Pays-Bas augmentent également leur contribution au Programme alimentaire mondial, cette contribution passant de 1 700 000 florins par an, au cours de la première période de trois ans, à 6 millions de florins à partir de 1966. Ce programme joue un rôle extrêmement utile pour favoriser les transferts internationaux de capitaux.

15. Le Gouvernement des Pays-Bas pense qu'il n'est plus possible de séparer la politique en matière de développement du contexte général de la politique nationale d'un pays. L'aide au développement ne peut plus être considérée simplement comme étant le transfert à d'autres pays de ressources superflues lorsque les besoins intérieurs ont été satisfaits. Au contraire, chaque aspect de la politique nationale devrait être conçu compte tenu des problèmes mondiaux du développement. D'autre part, la qualité de l'aide au développement est tout aussi importante que son volume et il convient de l'améliorer systématiquement, en donnant une meilleure formation aux experts, en appréciant d'une manière plus indépendante les programmes d'assistance et en introduisant les perspectives à long terme dans la programmation de l'aide au développement.

16. Malgré sa prospérité, un petit pays tel que les Pays-Bas a naturellement des possibilités et des ressources limitées, mais il peut apporter sa contribution à l'élaboration des principes du développement. Au lieu de considérer ses activités en matière de développement comme une succession d'efforts discontinus, le Gouvernement des Pays-Bas élabore maintenant des stratégies convergentes en vue du développement et s'efforce de l'aborder d'une manière intégrée. Son opinion en matière de priorités a également changé. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a ouvert de nouvelles possibilités de discussion internationale, mais ses résultats modestes sont restés en deçà de ce qui en était attendu. Il conviendrait de faire l'estimation des résultats que l'on peut attendre de la Conférence. Le Gouvernement des Pays-Bas attache une grande importance à l'examen et à la réévaluation du rôle et des fonctions du Conseil économique et social, car il est de plus en plus convaincu que les Nations Unies vont aboutir à l'élaboration d'une stratégie mondiale du développement fondée sur les efforts aux échelons régional, sous-régional et national.

17. Toutefois, il y a encore beaucoup à faire pour améliorer les méthodes de planification du développement. Les programmes à long terme présupposent, à la fois pour le pays donateur et pour le pays bénéficiaire, des projections à long terme souples. Le Gouvernement des Pays-Bas estime que les travaux du Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement, ainsi que des

centres régionaux qui lui sont associés, sont d'une importance vitale; c'est pourquoi il a décidé de lui donner 1 400 000 dollars à titre d'assistance.

18. L'idée du SUNFED (Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique) ne s'est pas matérialisée sous la forme prévue à l'origine; on a créé à la place plusieurs institutions travaillant au développement. L'élément principal de l'idée première — à savoir que le donateur et le bénéficiaire soient représentés sur une base paritaire au conseil d'administration — devrait pourtant être retenu dans le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement qui sortira de la fusion du Fonds spécial et du Programme élargi d'assistance technique.

19. La délégation néerlandaise, comme beaucoup d'autres, s'inquiète des difficultés que rencontrent les organes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. La cause en peut être la division persistante du monde en blocs antagonistes. Il est temps de changer d'attitude et de concevoir un ensemble de principes pour guider les relations entre Etats en matière de développement. Si ces principes sont universellement acceptés, on pourrait suivre l'exemple du Comité d'aide au développement de l'OCDE et de l'Alliance pour le progrès, où l'examen des politiques économiques et de développement est pratique courante.

20. La stratégie du développement de l'avenir exige donc non seulement qu'on améliore les méthodes d'évaluation des plans et des politiques, mais aussi qu'on élimine toutes combinaisons et toutes manœuvres entre les blocs de pays.

21. M. DELGADO (Sénégal) rend hommage au Sous-Secrétaire aux affaires économiques et sociales pour son analyse magistrale de la situation économique mondiale (955ème séance). Comme l'a fait remarquer le Sous-Secrétaire, seuls les pays industrialisés ont profité des progrès réalisés et le fossé entre ces derniers et les pays en voie de développement s'est élargi. Le Sénégal, comme presque tous les pays en voie de développement, est sérieusement atteint par la baisse persistante des prix des produits primaires et par l'augmentation continue des prix des articles manufacturés qu'il lui faut importer. La situation est encore aggravée par la concurrence grandissante que font les produits synthétiques de remplacement sur les marchés mondiaux. Les efforts du Sénégal pour diversifier sa production réduiront finalement sa dépendance des importations, mais le problème des recettes d'exportation ne peut se résoudre que par une réglementation appropriée du marché international des produits de base.

22. Les pays en voie de développement ont compris depuis longtemps que leur développement économique dépend avant tout de leurs propres efforts. Cependant, leur progrès sera retardé tant que la structure du commerce international ne sera pas modifiée de façon à garantir l'accès de leurs produits aux marchés, des prix stables et justes et, dans le cas des produits manufacturés, le bénéfice d'un système préférentiel. L'aide extérieure aussi est nécessaire pour financer leurs projets de développement et il est encourageant

de voir que la proposition Horowitz (E/CONF.46/C.3/2) et les récentes recommandations du Comité d'aide au développement de l'OCDE ont reconnu que cette aide devrait être accordée à des conditions plus avantageuses.

23. Les organes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ont déjà commencé à appliquer les recommandations de la Conférence et la délégation sénégalaise regrette que les pays industrialisés ne mettent pas plus d'empressement à les appliquer.

24. La délégation sénégalaise soutient, en principe, la proposition de créer une institution spécialisée pour le développement industriel, mais elle reconnaît que chaque pays a le droit de décider pour lui-même de la priorité à accorder à l'industrialisation dans ses plans de développement. Les plans nationaux devraient pourtant être coordonnés à l'intérieur des plans régionaux d'ensemble afin d'éviter les doubles emplois et la naissance d'industries non viables, et de créer des marchés intégrés. La Banque africaine de développement et le plan pour le développement du bassin du Sénégal sont un exemple de ce que peut réaliser la coopération régionale. La délégation sénégalaise est en faveur de la fusion proposée du Fonds spécial et du Programme élargi d'assistance technique. Toutefois, il est important d'assurer une représentation équitable des pays donateurs et bénéficiaires au conseil d'administration du nouveau programme.

25. Le Conseil économique et social doit rester l'organe de coordination où sont arrêtées les grandes lignes de la politique internationale en matière économique et sociale. La réévaluation proposée du rôle et des fonctions du Conseil doit tenir compte du risque d'empiétement sur les attributions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement; le représentant du Sénégal s'associe au représentant de l'Inde pour dire que cette réévaluation des fonctions et activités du Conseil devrait être confiée à un groupe d'experts qui ferait rapport à l'Assemblée générale.

26. En conclusion, M. Delgado fait remarquer que, malgré les résultats décevants à certains égards de la Décennie des Nations Unies pour le développement, il y a eu deux résultats considérables: la création de l'Institut de formation et de recherche des Nations Unies et le renforcement du Programme alimentaire mondial.

27. M. GALLARDO MORENO (Mexique) dit que les pays d'Amérique latine, membres de l'Alliance pour le progrès, ont enregistré un taux de croissance économique très bas pendant les trois premières années de la Décennie. Toutefois, les résultats de la coopération régionale ont commencé d'apparaître en 1964, année où leur taux de croissance s'est élevé. La Commission économique pour l'Amérique latine et la Banque interaméricaine de développement ont fourni une assistance précieuse et la coopération économique intergouvernementale a été fructueuse.

28. S'il est vrai que l'aide extérieure doit compléter plutôt que remplacer les efforts nationaux de développement, il est regrettable que les problèmes de leur balance des paiements aient amené certains pays

à prendre des mesures qui ont des répercussions sur le courant de capitaux vers les pays en voie de développement, les recettes d'exportation de ces derniers étant insuffisantes pour financer leur croissance économique. La délégation mexicaine est en faveur de mesures pour améliorer la liquidité internationale et prévenir de telles situations.

29. L'intégration économique des pays latino-américains fournirait les marchés plus vastes dont ces pays ont besoin pour certains de leurs produits. Il reste cependant beaucoup à faire en ce qui concerne le commerce international des produits de base et la délégation mexicaine s'inquiète qu'il si peu ait été fait pour appliquer les recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement relatives au commerce international^{1/}. Les pays d'Amérique latine n'ont plus l'intention d'exporter leurs produits de base à des prix trop bas contre des importations d'articles manufacturés à des prix élevés; les pays en voie de développement devraient bénéficier d'un système préférentiel à la fois pour leurs exportations et pour leurs importations.

30. La délégation mexicaine se rend bien compte que les principes relatifs au commerce international établis par la Conférence impliquent des changements tellement radicaux que le progrès ne peut qu'être lent. Les deux sessions du Conseil du commerce et du développement ont néanmoins eu d'utiles résultats.

31. Les pays en voie de développement ont vu diminuer leur capacité d'acheter les biens d'équipement nécessaires pour leurs projets de développement par suite de la détérioration des termes de l'échange des produits de base. Le montant net des capitaux qu'ils reçoivent a encore été réduit par la charge grandissante du service de la dette. C'est pourquoi ils font confiance à la Conférence pour assurer l'adoption de mesures qui résoudre ces problèmes.

32. C'est parce qu'il a foi en la valeur de la Conférence que le Gouvernement mexicain a décidé de proposer Mexico au Conseil comme siège du secrétariat de la Conférence. Les installations que fournirait le Gouvernement mexicain et la contribution qu'il est prêt à faire sont décrites dans le rapport du Secrétaire général de la Conférence (TD/B/L.65 et Add.1).

33. Quant au poids de plus en plus lourd du service de la dette, les prêts aux pays en voie de développement ne doivent pas être consentis aux conditions commerciales ordinaires, mais à des taux d'intérêt peu élevés et sur une longue période. Le Mexique espère que les principes de l'assistance aux pays en voie de développement seront libéralisés et attache une très grande importance au fait que, à la dernière réunion du Conseil des Gouverneurs de la Banque mondiale et de ses filiales, on a jugé nécessaire d'augmenter les ressources de l'AID. Avec ces ressources accrues, il devrait être possible d'assister un plus grand nombre de pays.

34. M. Gallardo Moreno espère que l'Association latino-américaine de libre-échange et le Marché commun centraméricain continueront de bénéficier de

l'appui des Nations Unies, des grands pays industriels et de leurs groupements régionaux. Le commerce de l'Amérique latine avec les pays industrialisés s'accroîtra avec les progrès de son développement économique.

35. La délégation mexicaine appuie la fusion proposée du Fonds spécial et du Programme élargi d'assistance technique. Le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement doit avoir un organe directeur suffisamment représentatif et, en même temps, capable de fonctionner de manière efficace. Il ne suffit pas, dans le domaine de l'assistance technique, de donner des avis sur les méthodes à suivre; il faut aussi aider à former des chefs d'entreprise. Le Mexique est depuis longtemps conscient de l'importance de la formation pour l'industrialisation et, depuis 1937, a créé un certain nombre d'instituts de formation technique. En même temps, les aspects sociaux de l'industrialisation ne doivent pas être négligés. Il est évident qu'il y a un rapport étroit entre l'industrialisation et les progrès de l'agriculture. L'accroissement de la production dans le secteur agricole est essentiel, non seulement pour obtenir les ressources nécessaires à l'industrialisation, mais aussi pour aller de pair avec l'accroissement démographique et améliorer l'alimentation. On peut trouver les marchés nécessaires aux produits industriels en augmentant le pouvoir d'achat de la population rurale.

36. Les colloques régionaux et le colloque international sur le développement industriel sont extrêmement importants. En mai 1965, la Commission économique pour l'Amérique latine a approuvé la réunion d'un colloque régional en février 1966. Des réunions de ce genre donneront lieu à un utile échange d'expériences. La délégation mexicaine appuie la proposition de créer une institution spécialisée pour le développement industriel.

37. La lutte contre l'analphabétisme est aussi un point important de l'ordre du jour de la Commission. En 1921, le Mexique a lancé une campagne nationale contre l'analphabétisme et a fait depuis des progrès énormes grâce à la méthode "chacun son élève", à la création de centres d'enseignement dotés d'instructeurs volontaires, à l'utilisation de la télévision et à la distribution gratuite de manuels.

38. Mme MISKE (Mauritanie) dit que l'avenir du monde dépend des pays riches. Actuellement, sur 3 milliards d'hommes dans le monde, 2 milliards vivent dans les pays sous-développés. Ainsi, quand un être humain naît, il n'a qu'une chance sur trois de ne pas avoir faim toute sa vie. Etant donné le taux d'accroissement actuel de la population, dans 40 ans il n'aura qu'une chance sur cinq de ne pas avoir faim toute sa vie. Au total, un tiers de la population mondiale détient 85 p. 100 du revenu mondial, et les deux tiers de la population les 15 p. 100 restants. Chaque jour se creuse davantage le fossé séparant le monde riche du monde pauvre et le danger d'un affrontement violent est de plus en plus grand.

39. Il y a deux siècles, la plupart des pays que l'on qualifie maintenant de sous-développés avaient un système de civilisation cohérent qui a été détruit par l'intrusion brutale d'une civilisation plus matéria-

^{1/} Voir Actes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, vol. 1: Acte final et rapport (publication des Nations Unies, numéro de vente: 64.II.B.11).

liste. C'est seulement en ce sens que les pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie sont sous-développés. Pour comprendre la pauvreté des pays en voie de développement, les pays riches doivent penser aux flots de pauvreté qui existent dans leur propre pays, mais à l'échelle de pays entiers ou même de continents. Les peuples des pays en voie de développement n'entendent plus mourir pendant que les autres vivent et rester en arrière alors que les autres font des progrès spectaculaires. Dans le passé, ils ont apporté leur contribution à la civilisation dont jouissent les pays riches. La science moderne peut construire un monde idéal ou détruire l'humanité. Il appartient aux pays développés de décider si l'humanité doit vivre ou mourir et de se rendre compte que la paix et la prospérité sont indivisibles. Leur intérêt bien compris est d'aider les pays en voie de développement dans leur lutte contre la faim et la pauvreté. Les pays en voie de développement ont, dans le domaine de l'absorption des capitaux, d'immenses possibilités et l'augmentation de leurs revenus peut en faire de meilleurs clients pour les produits des pays industrialisés. Ces derniers doivent acheter à de plus justes prix les matières premières exportées par les pays pauvres et doivent leur consentir de meilleures conditions de crédit.

40. La Mauritanie est un territoire désertique qui a très peu de ressources naturelles. Avec l'aide de la science et des pays riches, elle pourrait fertiliser ses déserts et utiliser ses ressources abondantes en énergie solaire. Cent cinquante ans ont été nécessaires à l'Europe occidentale, 100 ans aux Etats-Unis et 40 ans à l'URSS pour assurer leur développement. Les habitants des pays en voie de développement ne peuvent pas attendre le XXIème siècle pour améliorer leurs conditions de vie; ils doivent faire un bond d'une économie de subsistance à une économie moderne. L'aide mondiale à ces pays doit donc être fortement accrue. Avec des capitaux et une assistance technique suffisants, n'importe quel pays peut réaliser son développement, mais les capitaux doivent être prêtés à long terme et à des taux d'intérêt faibles. Les pays en voie de développement sont reconnaissants de l'assistance bilatérale qui leur a été apportée, mais, par rapport à leurs immenses besoins, cette aide s'est

montrée insuffisante. En tout cas, il serait beaucoup plus satisfaisant que cette assistance passe par l'intermédiaire des Nations Unies.

41. En toute franchise, la délégation mauritanienne ne pense pas que l'Organisation des Nations Unies soit prête à assumer cette tâche immense, car elle a été créée par les grandes puissances et à l'usage des grandes puissances. Mais, quand on discute des problèmes du développement, les petites puissances veulent faire entendre leurs voix. Si l'Organisation veut être le reflet fidèle du monde moderne, elle doit consacrer la plus grande partie de ses possibilités et de son budget à résoudre les problèmes des pays en voie de développement. A cette fin, elle doit procéder à un réexamen complet et général de son rôle et de ses méthodes de travail.

42. La délégation mauritanienne partage les inquiétudes du représentant de Malte et craint que les efforts des Nations Unies n'aboutissent finalement à des monceaux de documents. Pour améliorer son efficacité, l'Organisation doit réduire ses frais généraux, restreindre les voyages de ses représentants et limiter le nombre de ses conférences et de ses rapports. Elle doit concentrer ses efforts sur des objectifs pratiques, comme le succès de la Décennie des Nations Unies pour le développement. Les besoins des pays en voie de développement doivent être étudiés par un organe unique, et il faut dresser un inventaire des besoins prioritaires des pays en voie de développement. Les tâches suivantes sont parmi les plus urgentes: accélération du courant des capitaux destinés aux pays en voie de développement; financement des projets relatifs au développement; conseils et assistance pour les transferts de ressources des pays riches aux pays pauvres; constitution d'une banque des brevets dans la petite industrie à la disposition des pays en voie de développement; accélération de l'intégration régionale; mise à la disposition des Etats d'experts dans le domaine de la formation technique; renforcement du programme OPEX; et envoi dans les pays en voie de développement de personnel spécialisé des pays développés.

La séance est levée à 13 h 35.

